



Délibération n°

DEL2026_071

Date de la séance

8 septembre 2026

Date de la convocation

2 septembre 2026

L'an 2026, le 08 septembre à 19h, le Conseil municipal de Teillé (44), régulièrement convoqué le 02 septembre 2026 par Monsieur Arnaud PAGEAUD, le Maire, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en mairie.

Présents (17) : Nathalie ANCIAUX, Steven ANDRE, Lydia BEATRIX-BALLET, Françoise CHEREL, Anabela DE ALMEIDA, Florentin DUBUIS, Magalie GRASLAND, Flavie GUILLOTEAU, Saïd KADDAR, Damien LEPINAY, Florent LIRONDIERE, Arnaud PAGEAUD, Angélique PENEAU, Raphaël PROUX, Samuel ROBERT, Jérôme SQUELARD, Mikaël VALLEE.

Absentes ayant donné pouvoir (2) :

Aurélie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Samuel ROBERT

Magali CERCLE-MESLET ayant donné pouvoir à Anabela DE ALMEIDA

Nombre de conseillers	Présents	Votants
19	17	19

Secrétaire de séance : Saïd KADDAR

FINANCES :

DEL2026_071 Décision Budgétaire Modificative #3 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de régulariser des recettes et dépenses d'investissement.

Considérant le CFU 2025 définitif a été approuvé le 9 juin 2026 et l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2026, la recette d'investissement de FCTVA est constatée pour un montant de 55 000€,

L'opération « 102 l'école », nécessite d'ajouter 50 000€ pour les travaux urgents liés au drainage et au rebouchage des fissures en façade extérieure.

Il est prudent pour la fin d'exercice de rajouter 5 000 € pour permettre l'acquisition de petit matériel et outillage.

A l'issue de cette DM#3 d'augmentation de crédit en recettes et en dépenses s'équilibre, le sur équilibre en recette restera de 3 257,51€.

Il convient de prendre une décision budgétaire modificative n°3 comme présentée :

Code INSEE
44202

Teillé - (1) - COMMUNE DE TEILLE

DM n° 3 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 3 INVESTISSEMENT OPERATION 102 et SANS OPERATION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 10222 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	55 000.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	55 000.00 €
D-21351-102 : Travaux-Matériel-Mobilier Ecole J Demy	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	55 000.00 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (19 votants), le Conseil Municipal :

- **VALIDE** la décision budgétaire modificative #3 du budget commune 2026,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Arnaud PAGEAUD

Le secrétaire de séance,
Saïd KADDAR


